

MÉMENTO DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE

LES IMPACTS DES PRIMES BRUXELLOISES À LA RÉNOVATION DES VITRAGES

AVRIL 2015

LES ENJEUX

Il importe que la future réforme des primes bruxelloises s'inscrive dans une stratégie globale et à long terme de rénovation en profondeur du parc de bâtiments non conformes. Le succès du nouveau système découlera immanquablement de l'augmentation substantielle du nombre de ménages qui utilisent réellement le système de subventions et du nombre de m² qui sont rénovés par dossier. Dans ce contexte, le maintien des soutiens financiers et l'amplification de leur enveloppe budgétaire sont une nécessité sociale, environnementale et économique.

La Région de Bruxelles-Capitale n'atteindra en effet ses objectifs européens d'efficacité énergétique et de réduction de ses émissions propres de gaz à effet de serre qu'en rénovant massivement et rapidement son parc de bâtiments vétustes. Or, l'obstacle principal à l'amélioration du bâti reste le montant des travaux, en particulier pour les bas revenus et la classe moyenne. Les enquêtes montrent que sans les primes régionales, la majorité des investissements n'auraient pas eu lieu. Le système fonctionne et est indispensable, particulièrement pour les revenus les plus faibles.

Diminuer ou supprimer les montants octroyés déstabiliserait et ralentirait très fortement un marché déjà fragile. Socialement, cela augmenterait la précarité énergétique des ménages (15% des Belges y sont déjà exposés!) qui ne pourraient plus supporter les investissements dans l'amélioration de leur logement. D'un point de vue environnemental, cela reviendrait à renoncer purement et simplement aux objectifs et engagements européens. Économiquement, un quart des livraisons en vitrages isolants, soit la quasi totalité du marché résidentiel privé, verrait disparaître un bol d'air indispensable, ce qui serait fatal au secteur verrier belge.

Étant donné notre climat, la technologie actuelle et les évolutions attendues à court-moyen terme, les doubles vitrages à haut rendement (HR) $U_g 1.1 \text{ W}/(\text{m}^2\text{K})$ correspondent au standard de confort minimal que l'ensemble du parc immobilier belge doit atteindre. Ils permettent également de satisfaire des exigences d'efficacité énergétique très élevées de type NZEB (consommation d'énergie quasi nulle).

En augmentant le rythme des rénovations des vieux vitrages non conformes dès à présent et significativement (3% par an pour les simples vitrages et 4% par an pour les anciens doubles vitrages), il est possible de mettre le parc de logements bruxellois en conformité avec les normes actuelles d'ici à 2030. Des aides à la rénovation ambitieuses sont cruciales dans le cadre d'une telle feuille de route.

En détail : [Mémoire FIV | Feuille de route Rénovation 2014-2020/2030](#)

MISE EN CONFORMITÉ DES FENÊTRES BRUXELLOISES À L'HORIZON 2030

Logements bruxellois avec :		Taux de rénovation annuel	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
simples vitrages	19% ¹	3%	12%	9%	6%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
$U_g > 1.1$	~60% ²	4%	~56%	~52%	~48%	~44%	~40%	~36%	~32%	~28%	~24%	~20%	~16%	~12%	~8%	~4%	0%
$U_g \leq 1.1$	~20% ²		~32%	~39%	~46%	~53%	~60%	~64%	~68%	~72%	~76%	~80%	~84%	~88%	~92%	~96%	100%

Source : ¹ Energy Consumption Survey for Belgian Households - Année 2012
² Estimation FIV - Année 2014



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE

BOULEVARD DE LA PLAINE 5 1050 BRUXELLES | T +32(2)/542.61.20 | F +32(2)/542.61.21 | INFO@VGI-FIV.BE | WWW.VGI-FIV.BE

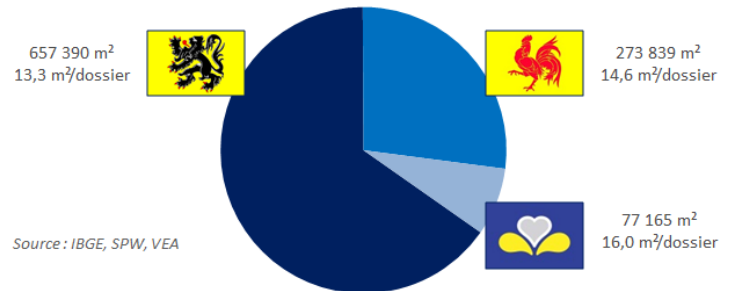
LES PRIMES RÉGIONALES DOPENT LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS ET SOUTIENNENT L'INDUSTRIE LOCALE

En 2013, les primes ont soutenu la rénovation de plus d'un million de m² de vitrages isolants dans le secteur résidentiel privé belge, dont environ **80 000 m² en Région de Bruxelles-Capitale (90 000 m² en 2014) !**

La politique volontariste de la Région et les soutiens financiers mis en œuvre ont notamment eu pour conséquences d'**accélérer la rénovation en profondeur des logements** et de soutenir le secteur verrier belge qui connaît l'une des pires crises économiques de son histoire.

Les primes octroyées par les trois Régions représentent annuellement le quart des livraisons des producteurs belges (environ 4 millions de m² au total en 2013 comprenant également les livraisons vers les secteurs public, non-résidentiel, etc., les exportations étant du même ordre de grandeur que les importations) :

APERÇU DES PRIMES À LA RÉNOVATION DES VITRAGES | ANNÉE 2013



Source : IBGE, SPW, VEA

CHUTE DES LIVRAISONS DE VITRAGES ISOLANTS PRODUITS EN BELGIQUE : -22% EN 5 ANS !

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Surface (m ²)	5.176.401	4.726.777	4.488.154	4.430.517	4.418.607	4.012.753

Source : Statistiques PRODCOM

LE NOMBRE DE M² RÉNOVÉS PAR HABITATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EST LE PLUS ÉLEVÉ DU PAYS

Le nombre de m² isolés par prime octroyée témoigne du comportement des ménages : plus cet indicateur est élevé, plus la rénovation de leur logement est effectuée en profondeur.

Bruxelles-Capitale caracole en tête des trois Régions avec 16,0 m² rénovés en moyenne par prime en 2013 (18,0 m² en 2014) ; suivent la Région Wallonne avec 14,6 m² (en très forte progression après des années de stagnation) et la Région flamande avec 13,3 m² (en légère croissance).

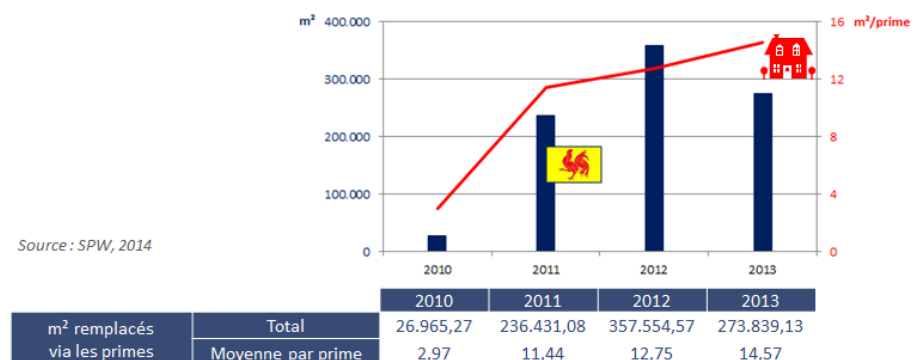
Cet indicateur est fortement influencé par les politiques de subsides régionaux. **Les bonnes performances bruxelloises** (et wallonnes dans une moindre mesure) **sont principalement dues à la hauteur des montants attribués.** La Flandre, dont les primes sont très basses (de 12 à 15€/m²), est en queue de peloton et ce malgré une meilleure situation socio-économique.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE M² DE FENÊTRES RÉNOVÉES GRÂCE AUX PRIMES BRUXELLOISES OCTROYÉES



Source : IBGE, 2015

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE M² DE FENÊTRES RÉNOVÉES GRÂCE AUX PRIMES WALLONNES OCTROYÉES



Source : SPW, 2014



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE

BOULEVARD DE LA PLAINE 51050 BRUXELLES | T +32(2)/542.61.20 | F +32(2)/542.61.21 | INFO@VGI-FIV.BE | WWW.VGI-FIV.BE

LE DYNAMISME BRUXELLOIS : 17% DE M² DE VITRAGES ISOLÉS EN PLUS EN 2014 !

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRIMES OCTROYÉES POUR L'ISOLATION DES VITRAGES

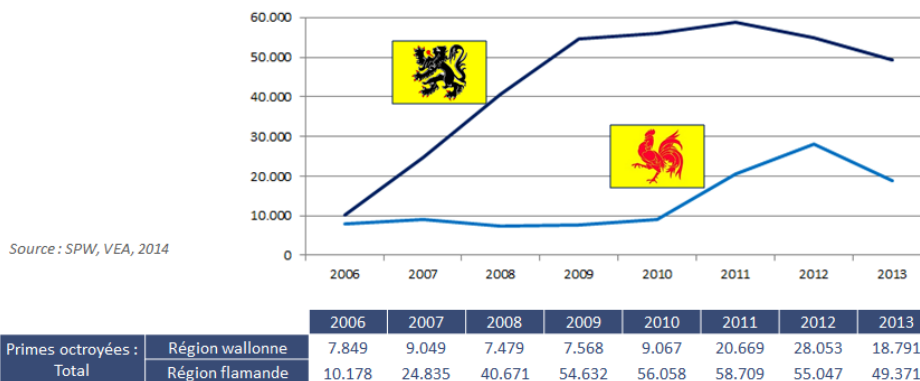
		2012	2013	2014	2013/2012	2014/2013
Primes octroyées	Total	4.388	4.833	4.987	10%	3%
	Bois labellisé	472	498	615	6%	23%
	Bois non labellisé	419	583	471	39%	-19%
	PVC/aluminium	3.497	3.752	3.901	7%	4%
m ² remplacés via les primes	Total	71.807	77.165	89.991	7%	17%
	Moyenne par prime	16,36	15,97	18,05	-2%	13%

Source : IBGE, 2015

La Région de Bruxelles-Capitale est la seule qui parvient à maintenir la rénovation de son parc de vitrages vétustes en croissance malgré une conjoncture extrêmement difficile. Le programme de primes bruxellois n'y est pas étranger.

Si le nombre de primes octroyées est quasiment stable entre 2013 et 2014 (+3%), le nombre de m² rénovés à l'échelle de la Région est en augmentation de 17% en 2014. Cette bonne tenue du marché bruxellois est remarquable car les deux autres Régions sont en recul depuis plusieurs années déjà. Le repli flamand, entamé en 2012 est vertigineux : -6% de primes attribuées en 2012, -10% en 2014 et environ -40% en 2014 sur base des chiffres provisoires ! De près de 60 000 dossiers annuels en 2011, la Région flamande n'en compte plus aujourd'hui que 30 000. Les primes wallonnes, elles, sont en chute de 33% entre 2012 et 2013.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRIMES OCTROYÉES POUR L'ISOLATION DES VITRAGES



À l'échelle du pays, le nombre de primes allouées en 2013 est en baisse de 17%. Naturellement, cela se traduit par une diminution de 112 000 m² de vitrages isolés, heureusement en partie amortie par l'augmentation du nombre de m² rénovés par prime octroyée (de 12,8 m²/dossier en 2012 à 13,8 m²/dossier en 2013).

UN TAUX DE RÉNOVATION BEAUCOUP TROP FAIBLE

Rapporté au nombre de ménages, le nombre de primes octroyées permet de calculer le taux de rénovation annuel des fenêtres vétustes dépendant directement des choix politiques régionaux.

Le taux de rénovation des fenêtres non conformes par les ménages bruxellois est le plus faible du pays : 0,89% en 2013 contre 1,22% en Région wallonne et 1,83% en Région flamande. Le taux bruxellois est en légère croissance mais reste beaucoup trop bas. L'évolution du taux est négative dans les deux autres Régions.

Ce taux de rénovation est un levier extrêmement puissant et est directement influencé par les pouvoirs politiques régionaux. Le doubler dans les trois Régions permettrait grosso modo d'augmenter la demande intérieure belge d'un million de m² de vitrages isolants sur base annuelle, i.e. revenir à une consommation intérieure de 5 millions de m² soit le niveau de 2008 avant la crise.

D'autre part, ce taux concerne l'ensemble des fenêtres rénovées : simples et anciens doubles vitrages non conformes compris. **Augmenter dès à présent et simultanément ce taux de rénovation à 3% par an pour les simples vitrages et à 4% par an pour les anciens doubles vitrages permettrait de mettre le parc de logements wallons en conformité avec les normes actuelles d'ici à 2030.** Pour plus de détails, cf. [Mémoire FIV | Feuille de route Rénovation 2014-2020/2030](#)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRIMES OCTROYÉES POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIURES

		2012	2013	2013/2012
Primes octroyées : Total	Belgique	87.488	72.995	-17%
	Région flamande	55.047	49.371	-10%
	Région wallonne	28.053	18.791	-33%
	Région de Bruxelles-Capitale	4.388	4.833	10%
m² remplacés via les primes : Total	Belgique	~ 1.120.000	1.008.393,86	-10%
	Région flamande	~ 690.000	657.389,73	-5%
	Région wallonne	357.554,57	273.839,13	-23%
	Région de Bruxelles-Capitale	71.807	77.165	7%
m² remplacés via les primes : Moyenne par prime	Belgique	12,80	13,81	8%
	Région flamande	~ 12,50	13,32	7%
	Région wallonne	12,75	14,57	14%
	Région de Bruxelles-Capitale	16,36	15,97	-2%
Taux de rénovation des ménages via les primes	Belgique	1,84%	1,53%	-17%
	Région flamande	2,06%	1,83%	-11%
	Région wallonne	1,83%	1,22%	-33%
	Région de Bruxelles-Capitale	0,81%	0,89%	9%

Source : IBGE, SPW, VEA - FIV

